

| | | | |
|--------------------------------|--|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Adrien-Gamache | Jason Caron-Michaud | Gérard-Filion | Ida Francœur |
| André-Laurendeau | ABSENT | Guillaume-Vignal | ABSENT |
| Antoine-Brossard | Louise Lalumière | Hubert-Perron | ABSENT |
| Armand-Racicot | Lilian Guicher-Callin | Jacques-Ouellette | IsabelleBoutin (s) |
| Bel-Essor | Nicolas Brosseau | Jacques-Rousseau | Guylaine Charron |
| Bourgeois-Champagnat | Guylaine Charron (s) | Joseph-De Sérigny | ABSENT |
| Carillon | Tyna Phaneuf | Lajeunesse | Étienne Patenaude |
| Charles-Bruneau | Patrick Côté | Laurent-Benoît | Steve Bergeron |
| Charles-LeMoynes | ABSENT | Lionel-Groulx | ABSENT |
| Christ-Roi | Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan | Marie-Victorin (Brossard) | Élizabeth Sabourin |
| Curé-Lequin | ABSENT | Marie-Victorin (Longueuil) | ABSENT |
| D'Iberville | Amel Chaman | Maurice-L.-Duplessis | ABSENT |
| De La Mosaïque | El Mostafa Boudraa | Mgr.A.-M.-Parent | AUCUN |
| De la Rose-des-Vents | Angélique Paquette | Monseigneur-Forget | ABSENT |
| De Maricourt | ABSENT | Paul Chagnon | Hugo Sigouin Plante |
| De Normandie | Simon Morin | Paul-De Maricourt | ABSENT |
| Des Mille-Fleurs | ABSENT | Pierre-D'Iberville | Sarra Atti |
| Des Petits Explorateurs | Éric Vachon | Pierre-Laporte | Soizic Blanchard |
| Des Quatre-Saisons | ABSENT | Préville | Géraldine Ramsay-Lemelin |
| Des Saints-Anges | ABSENT | Rabeau | ABSENT |
| Du Jardin-Bienville | ABSENT | Sainte-Claire (Brossard) | Sorel Lorence Kanhem |
| Du Tournesol | ABSENT | Sainte-Claire (Longueuil) | ABSENT |
| École du secteur C | Marc-André Guay-Vinet | Saint-Jean-Baptiste | ABSENT |
| Éi de Greenfield Park | Hélène Garon | Saint-Joseph | Stéphanie Dugas |
| Éi du Vieux-Longueuil | ABSENT | Saint-Jude | AUCUN |
| Éi Lucille-Teasdale | Nora Hank | Saint-Laurent | Maude Laroche Olivier Coulombe (s) |
| Éc. rég. du Vent-Nouv. | ABSENT | Saint-Romain | ABSENT |
| Éc. sec. de l'Agora | ABSENT | Samuel-De Champlain | Normand Dubreuil |
| École secondaire Saint-Edmond | Nathalie Chevalier | Tourterelle | Caroline Ménard |
| École spécialisée des Remparts | AUCUN | Personnel | |
| Félix-Leclerc | Mathieu Tremblay | Secrétaire administrative | Geneviève Brochu |
| Gaétan-Boucher | Maxime Bleau | Autres participants | |
| Gentilly | Hernan Angulo | Directrice générale adjointe | Sylvie Caron |
| George-Étienne-Cartier | ABSENT | Parent-commissaire | Bruno Marcoux |
| Georges-P. Vanier | ABSENT | | |
| | | | |

37 signatures, 35 écoles représentées sur 64.

61 membres officiels pour le comité de parents 2017-2018, quorum d'un tiers est de 20, nous avons 35.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 20, le quorum est constaté.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

En l'absence de la présidente, c'est la vice-présidente qui animera la réunion. Elle commence en précisant que les membres de l'exécutif ont convenu de rembourser les frais d'inscription aux membres du comité de parents désirant participer au congrès de la FCPQ. Les intéressés ont jusqu'au 1^{er} avril pour signifier leur intérêt. S'il reste du budget, l'invitation sera offerte aux membres des CÉ.

On rappelle que M^{me} Désorcy, qui est venu présenter le PEVR, a besoin de deux relecteurs. Élisabeth Sabourin et Nicola Grenon se proposent.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicola Grenon propose un amendement à l'ordre du jour, soit l'ajout d'un point 9, *Paroles aux représentants* et d'un sous-point 9.4.1, *Présentation du PEVR aux CÉ*. Le point 8, *Exécutif du comité de parents*, est retiré et sera présenté à la prochaine rencontre.

Résolution N°CP-20180212-01

Sur la proposition de M. Patrick Côté, secondé par Tyna Phaneuf, l'ordre du jour est adopté avec la modification proposée.

Adopté à l'unanimité

4) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

4.1 Répartition des services éducatifs 2018-2019 des écoles du primaire et du secondaire

M^{me} Caron présente le dossier *Répartition des services éducatifs en 2018-2019 dans les écoles du primaire et du secondaire*, dressant le portrait actuel de la répartition des services éducatifs :

Les orientations à la base de la répartition :

- *Diversifier les programmes offerts à la clientèle de notre territoire;*
- *Offrir les services le plus près possible du domicile de l'élève;*
- *Éviter d'ajouter des clientèles lourdes dans les milieux défavorisés;*
- *Privilégier la continuité des services durant le parcours scolaire de l'élève;*
- *Regrouper quelques classes d'une même catégorie dans une même école afin de favoriser une intégration sociale harmonieuse et permettre une concentration en personnel professionnel et de soutien pour que ces derniers puissent développer une expertise plus poussée;*
- *Tenir compte de la nomenclature liée aux programmes locaux des écoles secondaires (concentration)*

Modifications possibles de la localisation des classes spécialisées :

- *Le projet de localisation des classes spécialisées et des classes d'accueil de l'année 2018-2019 pourrait subir certaines modifications à la suite du résultat des études de besoins réalisées au printemps 2018 et des inscriptions des élèves issus de l'immigration.*

La nouvelle école n'apparaît pas dans le portrait 2017-2018 puisqu'il n'y a pas encore de population étudiante.

Quelques coquilles sont identifiées : page 3, école Charles-Bruneau, on devrait retrouver un crochet à « Classes d'accueil »; page 4, École internationale de Greenfield Park, on doit retirer le crochet à « Éducation préscolaire »; page 6, école Saint-Romain, on devrait retrouver un petit 2 grâce à son projet d'anglais intensif.

Ces données sont compilées en fonction de la clientèle régulière. En sachant que la commission scolaire est en surpopulation, il pourrait y avoir des modifications à ce document.

Les représentants sont invités à prendre connaissance de ce document, à le présenter à leur CÉ et à en rendre compte au mois de mars.

5) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

On rappelle aux représentants de faire parvenir leurs questions à l'exécutif afin que celui-ci les transfère à la direction générale avant la tenue de la rencontre. Ce mois-ci, l'exécutif n'a reçu aucune question des représentants.

- Est-ce que la CSMV a des détails sur le projet de petits déjeuners? Le Ministère a effectivement annoncé qu'il financera les commissions scolaires afin que des petits déjeuners soient offerts dans les 725 écoles défavorisées du Québec, soit environ 40 % des écoles du Québec. M^{me} Caron n'a pas de détails, mais s'informerait auprès de la direction générale pour y revenir aux prochaines rencontres.
- La CSMV a-t-elle des détails concernant l'annonce ministérielle d'enveloppes de 60 M\$. Comme M^{me} Caron l'avait précédemment dit lors de la dernière rencontre, il s'agit d'enveloppes que les commissions scolaires avaient déjà eues et non de nouvel argent.
- Est-ce que la CSMV enjoindra l'annonce faite par le MEES concernant l'informatisation des dossiers scolaires prévue pour la rentrée 2018? M^{me} Caron doit s'informer.
- Est-ce qu'un parent a droit d'avoir accès aux copies d'examen de son enfant? Non, le parent peut prendre rendez-vous avec l'enseignant de son enfant, voir la copie dans le bureau de la direction ou dans la classe. M^{me} Caron fera le suivi.
- La durée des récréations est-elle légiférée? Les heures d'entrée et de sortie appartiennent au service de l'organisation scolaire et du transport scolaire. Le reste du temps est conventionné.
- Le questionnement concerne les débordements. Cette année la CSMV a accueilli 1 600 élèves de plus, l'an prochain, elle en accueillera 1 200 et l'autre d'ensuite aussi. Le MEES offre un crédit pour l'ouverture d'une école. Il y a une « perte » d'un an pour la recherche de terrain. Entre la démonstration concrète du besoin d'une école et son ouverture, il s'écoule entre 4 et 5 ans. L'immigration est imprévisible et le ministère ne prend pas cette donnée en compte.
- Quel est le laps de temps avant de recevoir des notes ou des travaux? Il s'agit de périodes déterminées par la LIP : une première communication est transmise au plus tard le 15 octobre. Un bulletin est transmis au plus tard le 20 novembre pour la première étape, le 15 mars pour la deuxième étape et le 10 juillet pour la troisième étape. Si l'élève éprouve des difficultés, l'école est tenue d'en informer les parents.

- Comment se fait-il que certains enseignants démontrent les notes dans le portail-parents et d'autres non, en cours d'apprentissage? Certains représentants témoignent que le portail-parents est un très bon outil pour suivre le cheminement de leur enfant, lorsque les enseignants l'utilisent. M^{me} Caron fera le suivi.
- Les élèves ont été privés de plusieurs récréations à cause du cocktail météo de la fin du mois de janvier, comment la CSMV a géré cette situation? Le service des ressources matérielles a été interpellé pour aider les écoles primaires qui avaient besoin de concassage de glace. C'est une préoccupation de la CS et elle voit de façon constante comment elle peut répondre plus rapidement à la problématique.
- Une représentante soulève un problème qu'elle a vécu avec un transporteur : l'école demande aux élèves d'apporter différents objets (comme sac-poubelle, poster-affiche, etc.) qui déborde d'un sac d'école. Le transport scolaire lui a dit qu'elle devait transporter elle-même son enfant dans ce cas. Si l'enfant est capable de transporter l'objet sur lui, il n'y a pas de problème. M^{me} Caron fera le suivi auprès du transport scolaire, et la représentante du comité de parents sur le comité consultatif du transport scolaire, M^{me} Francoeur, en prend note également.
- D'où vient le budget pour les unités modulaires temporaires? Du ministère de l'Éducation.
- Est-ce qu'il y aurait moyen de faire bouger les élèves, de créer des corridors créatifs? On suggère les capsules vidéo de Pierre-Lavoie. La méthode appartient à la direction. M^{me} Caron conseille d'en parler au CÉ.
- Combien de temps les unités modulaires temporaires peuvent rester sur les terrains des écoles? Elles peuvent rester plusieurs années, le temps qu'on actualise, mais l'objectif est temporaire!
- On apprend que la couronne Nord aura besoin d'environ 300 classes préfabriquées (unités mobiles), est-ce que le MEES a un plan pour lorsque viendra le temps de se départir de ces unités? Non, mais les CS oui! M^{me} Caron précise que les unités mobiles sont louées.
- Est-ce que la CSMV pense à la surpopulation du primaire qui migre graduellement au secondaire? Les écoles secondaires disposent encore de plusieurs locaux de libres. De plus, avec l'ouverture de la nouvelle école hôtelière, il y aura ajout de locaux pour les élèves du secondaire.
- Est-ce qu'il y a du développement relativement à la question d'accueillir des parents bénévoles pour faire de menus travaux de réfection dans les écoles? Tel que mentionné lors de la dernière rencontre, une table de concertation est créée pour toute la Montérégie, sous la supervision du Service des ressources matérielles pour la CSMV, afin d'avoir une position commune de la région. La concertation devrait aboutir à une entente d'ici la fin de l'année.
- Une représentante fait part de son inquiétude quant à l'absence de professionnels, malgré le budget. M^{me} Caron soutient que la situation de pénurie ne fait que débiter. Les universités, les CÉGEP ne fournissent pas et ce, à tous les niveaux : enseignants, techniciens de service de garde, techniciens en éducation spécialisée, psychologues, orthopédagogues, orthophonistes, etc. Le service des ressources humaines travaille fort pour aller chercher le personnel disponible. Qu'est-ce qui explique que les professionnels ne se dirigent pas vers le public plutôt que le privé? Est-ce le taux de précarité? Les employés qui commencent à la CSMV commencent avec un statut temporaire mais dans les faits, les gens sont employés à pleine capacité.

6) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2018

Résolution No CP-20180212-02

Sous la proposition de M^{me} Guylaine Charron et secondé par M^{me} Louise Lalumière, le procès-verbal du 15 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité

7) DÉCLARATION EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Adoption de la proposition telle quel. La proposition sera adoptée au mois de mars.

8) PAROLES

8.1 Aux parents-commissaires

Nicolas Brosseau résume les points pertinents aux représentants du CP de la dernière rencontre du conseil des commissaires qui s'est déroulée le 30 janvier 2018 :

- Adoption à l'unanimité du protecteur de l'élève et du substitut, respectivement M. Yves Marcotte et M^{me} Dominique Paillé.
- Reddition de compte sur la délégation de pouvoir.
- Renouvellement des autorisations pour les écoles internationales de Greenfield Park et Lucille-Teasdale.
- Amendement des frais de service de garde.
- Adoption du PTRDI 2018-2021.
- Adoption des Calendriers scolaires 2018-2019.
- POS ÉI Vieux-Longueuil, modification aux critères d'inscription pour intégrer les 5^e années.
- Nomination du vérificateur externe des ressources financières.
- Consentement d'une promesse de renouvellement d'un bail emphytéotique consenti par la CSMV pour un immeuble situé derrière l'école Monseigneur A.-M.-Parent, soit le Centre sportif Jacques-Olivier-Ford, renouvelé pour les 25 prochaines années. Le bail est à l'intention de la compagnie Co-Aréna inc., qui gère l'aréna, et envers la Ville de Longueuil.
- Nomination d'un observateur et d'un substitut aux deux prochaines rencontres du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), en février et en avril : MM. Benoit Laganière et Bruno Marcoux.
- Salutation de la retraite de M. Pierre Vocino.
- Nomination de la présidence pour les élections scolaires, M. Bellini s'étant désisté. Le DGE pourrait repousser les prochaines élections. C'est M. Tremblay (ancien DG) qui sera président d'élection.

8.2 Aux représentants du CCSEHDAA

M^{me} Ida Francoeur annonce qu'elle s'est portée volontaire pour faire la relecture du PEVR pour le CCSEHDAA. Lors de la dernière rencontre du comité, les représentants ont adopté le budget. La répartition des élèves relocalisés dans les autres CS a également été présentée.

8.3 Au représentant du comité sur le transport

M^{me} Ida Francoeur, la représentante au comité sur les transports confirme qu'il n'y a pas eu de réunion dernièrement, la prochaine rencontre devrait avoir lieu en mars.

8.4 Paroles aux représentants

8.4.1 PEVR dans les CÉ

Les représentants échangent sur la façon dont certains CÉ procèdent pour diffuser le PEVR. La majorité des CÉ considère que c'est un bel exercice bien préparé par la CSMV. Ceux qui ont fait l'exercice ont procédé en réfléchissant aux élèves de leur propre école et non à tous les élèves de la CSMV.

L'âge de passage au secondaire à 13 ans est le point qui a suscité le plus de questionnements. On demande à l'exécutif de demander à la CSMV du temps pour réfléchir sur la question.

La date maximum pour envoyer les recommandations à M^{me} Désorcy est le 26 mars.

Les membres de l'exécutif discuteront lors de leur prochaine rencontre pour rapporter le point paroles aux représentants, à la rencontre du 1^{er} mars.

9) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Ida Francoeur, vice-présidente